

UN NOUVEAU BASSIN D'ORAGE SOUS L'ESPLANADE DE GAULLE, À SAINT-JEAN DE BRAYE

C'est un équipement hydraulique important qui entre en service à Saint-Jean de Braye, au niveau de l'esplanade de Gaulle. Pour limiter le risque d'inondation dans le centre-ville abraysien, causé par un ancien cours d'eau aujourd'hui busé, L'Eau d'Orléans Métropole a réalisé un bassin d'orage souterrain. En parallèle et en lien avec la Ville de Saint-Jean de Braye, l'esplanade a été requalifiée, avec notamment la création d'un espace totalement repensé et plus végétal.



Le centre-ville de Saint-Jean de Braye est situé dans le bassin versant de la Corne, cours d'eau correspondant à l'ancien tracé du ruisseau de la Braye busé (canalisé) au fur et à mesure de l'urbanisation de la commune. Concrètement, la Corne correspond à la partie busée du ruisseau et passe derrière la salle des fêtes. Le bassin versant de la Corne est sujet à d'importants problèmes d'inondations (la dernière a eu lieu en 2018), notamment sur les points bas de celui-ci. C'est pourquoi L'Eau d'Orléans Métropole a souhaité la création d'un bassin de stockage des eaux de pluie (bassin d'orage) afin de soulager le collecteur d'eaux pluviales et ainsi limiter ces problématiques d'inondations.

Plusieurs aménagements de bassins de rétention ont été réalisés ces dernières années, au fil des projets de construction. Un dernier point noir subsistait et L'Eau d'Orléans Métropole a engagé en 2016 une étude afin de trouver une solution à cette situation. Une modélisation du fonctionnement des réseaux a ainsi été réalisée et a conclu à la nécessité de créer un bassin de rétention des eaux pluviales au niveau du centre-ville de Saint-Jean de Braye.

En parallèle, la commune travaillait à la requalification des espaces publics de son centre-ville, notamment le réaménagement de l'esplanade Charles de Gaulle, située entre la mairie et la salle des fêtes. L'esplanade permettant d'avoir un espace suffisant à l'implantation du bassin, Orléans Métropole s'est associée à la commune de Saint-Jean de Braye, via une convention de maîtrise d'ouvrage unique, pour faire aboutir les deux projets.



Le bassin a été pensé pour stocker un volume équivalent à celui généré par le bassin versant pour une pluie de retour décennale (une chance sur 10 de se produire tous les ans). Cela représente un volume de 2 300 m³. Ses caractéristiques tiennent compte du volume à stocker, de la topographie de la zone et de la volonté d'avoir un fonctionnement uniquement gravitaire pour le remplissage et la vidange. Compte tenu de ces contraintes, le bassin a une faible profondeur et une forte emprise au sol, sur près de 2 700 m². Les travaux, démarrés en février 2022, et ont dû être stoppés en mai 2022 suite à l'apparition de fontis sous l'emprise du bassin lors des terrassements. Malgré une étude de sol réalisée en phase de conception, des sondages et études complémentaires ont dû être réalisés en urgence afin de trouver une solution pérenne. Les travaux n'ont pu redémarrer que début 2023 par la mise en place d'un système de géo-grilles permettant d'assurer la tenue du bassin.

Le coût total du projet s'élève à 3,5 millions d'euros, dont 2,5 pour la création du bassin de rétention.



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS  VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT